

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Perspectives 2020 » de l’annexe des comptes combinés (point 4.2. à la page 15) concernant la crise sanitaire liée au covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l’élaboration du compte d’emploi annuel des ressources décrites dans le chapitre 5 de l’annexe, font l’objet d’une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 4 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Commissaire aux Comptes

Fondation ATD Quart Monde
Mouvement ATD Quart Monde
Volontariat International ATD Quart Monde
ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain
Mouvement International ATD Quart Monde
ATD Quart Monde Noisy-le-Grand
ATD Quart Monde Réunion
Travailler et Apprendre Ensemble

COMPTES COMBINES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Comptes combinés annuels réalisés par la Fondation ATD Quart Monde
63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

BILAN COMBINE 2019

ACTIF	2019	2018
Immobilisations en valeur nette	17 880 032	17 825 523
Avances, dépôts et cautionnements	73 846	69 850
Stocks	67 776	19 883
Subventions à recevoir	1 656 260	468 876
Comptes courants associations ATD	1 987	100
Autres débiteurs	227 627	245 519
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	783 736	590 307
Valeurs mobilières de placement	15 636 368	16 749 686
Trésorerie	7 124 123	6 583 919
TOTAL	43 451 754	42 553 662

PASSIF	2019	2018
Fonds propres	37 136 743	37 448 758
Résultat de l'exercice	-85 519	-392 014
Subventions d'investissements	2 044 390	1 877 351
Provisions règlementées	176 929	176 292
Fonds dédiés	1 521 113	2 045 236
Provisions pour risques	77 473	53 004
Emprunts et concours bancaires	67 236	74 838
Comptes courants associations ATD	98 853	87 122
Dettes à court terme d'exploitation	1 105 023	1 134 874
Produits constatés d'avance	1 309 512	48 202
TOTAL	43 451 754	42 553 662

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2019

1/ CHARGES	2019	2018
Achats	952 961	834 549
Services extérieurs	898 831	860 719
Autres services extérieurs	3 327 168	3 177 189
Impôts et taxes	526 188	452 531
Charges de personnel	5 093 012	5 233 424
Autres charges de gestion courante	356 343	325 392
Charges financières	46 026	19 809
Subventions accordées	1 680 926	1 830 315
Charges exceptionnelles	296 987	72 303
Amortissements	1 177 230	1 146 270
Provisions pour dépréciation des stocks	39 213	
Provisions pour risques et charges	44 982	47 911
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	53	19 998
Engagements à réaliser	18 582	129 300
Reversement de dons affectés et mécénat	21 083	7 624
TOTAL CHARGES	14 479 584	14 157 333
EXCEDENT DE L'EXERCICE		
TOTAL	14 479 584	14 157 333

2/ PRODUITS	2019	2018
DONS	8 014 760	7 204 310
Dons collectés	5 448 466	5 418 783
- Non Affecté	3 708 109	3 837 576
- Affecté	1 740 356	1 581 206
Legs et donations	2 177 336	1 475 293
Partage de revenus	388 959	310 235
MECENAT	382 101	583 155
Mécénat	382 101	583 155
VENTE ET PUBLICATIONS	416 503	295 690
Ventes services, produits, publications	416 503	295 690
ADHESIONS	222 117	97 762
Adhésions	222 117	97 762
PARTICIPATIONS DIVERSES	329 517	329 677
Participation permanents	58 776	63 679
Remboursement frais de personnel	174 780	176 995
Locations	17 530	17 749
Participation ATD à la formation	15 928	23 427
Autres participations aux frais	62 502	47 827
AUTRES PRODUITS DE GESTION	10 080	18 147
Autres produits de gestion courante	10 080	18 147
SUBVENTIONS PUBLIQUES	3 417 625	3 487 013
Subventions publiques	3 417 625	3 487 013
PLUS-VALUES DE CESSIION DE VALEURS MOBILIERES	582 632	786 347
Produits de cession de valeurs mobilières	582 632	786 347
PRODUITS FINANCIERS	19 736	26 892
Produits financiers	19 736	26 892
REPRISES SUR PROVISIONS	609 724	893 240
Reprises sur provisions dépréciation des stocks	32 174	42 374
Reprises sur provisions pour risques et charges		
Reprises sur provisions financières	34 846	
Reprises sur provisions exceptionnelle		
Reprises sur engagements à réaliser	542 704	850 866
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	337 062	202
Cessions d'immobilisations	337 062	202
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 208	42 884
Produits exceptionnels divers	19 522	6 434
Remboursements assurances	2 412	5 090
Transferts de charges	26 819	11 790
Produits sur exercices antérieurs	746	14 608
Subventions d'investissement rapportées au résultat	2 709	4 962
TOTAL PRODUITS	14 394 065	13 765 319
DEFICIT DE L'EXERCICE	85 519	392 014
TOTAL	14 479 584	14 157 333

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2019

3 / SYNTHESE DU RESULTAT	2019	2018
Produits de fonctionnement	13 367 581	12 908 994
Charges de fonctionnement	14 136 518	14 045 223
Résultat de fonctionnement	-768 938	-1 136 230
Produits financiers	637 215	813 239
Charges financières	46 079	39 807
Résultat financier	591 136	773 432
Produits exceptionnels	389 270	43 086
Charges exceptionnelles	296 987	72 303
Résultat exceptionnel	92 283	-29 217
Résultat de l'exercice	-85 519	-392 014

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

Emplois	Emplois 2019 (1)	Affectation des dons et legs
1 - Missions sociales (ST1)	12 519 255	7 184 251
1.1 Réalisées en France		
- Actions et coordination France	5 296 373	2 362 731
- Soutien à l'action internationale	2 246 410	1 755 142
- Recherche, études, formation	897 553	441 055
- information, mobilisation civique et publications	1 328 725	930 002
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	635 027	635 027
- Associations ATD Quart Monde à l'étranger	2 115 167	1 060 294
2 - Frais de recherche de fonds (ST2)	527 069	527 069
2.1 Appel à la générosité du public	400 245	400 245
2.2 Recherche des autres fonds privés	6 200	6 200
2.3 Recherche de subventions et concours publics	120 623	120 623
3 - Frais de fonctionnement (ST3)	1 330 431	0
3.1 Frais de gestion	987 418	0
3.2 Charges exceptionnelles et financières	343 013	0
I- Total des charges	14 376 755	7 711 320
II- Dotations aux provisions	84 248	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	18 582	
IV- Excédent de ressources	0	
TOTAL GENERAL (T3)	14 479 584	
V- Immobilisations financées par les dons et legs (T5)		142 200
VI- Neutralisation dotations aux amortissements (T5bis)		
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 853 520
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (*)		
TOTAL		

Ressources	Ressources 2019 (2)	Suivi des dons et legs (4)
<i>Dons et legs non affectés et non utilisés au 01/01/2019</i>	(T1)	1 615 296
1 - Ressources collectées auprès du public (T2)	7 625 802	7 625 802
- Dons non affectés	3 708 109	3 708 109
- Dons affectés	1 740 356	1 740 356
- Legs et donations non affectés	2 177 336	2 177 336
2 - Autres fonds privés	1 739 197	
- Adhésions	222 117	
- Ventes services, produits, publications	416 503	
- Partenariat entreprises et autres dons privés	382 101	
- Dons reçus à l'étranger affectés au pays	0	
- Participations diverses et péréquation de salaires	718 476	
3 - Subventions & autres concours publics	3 417 625	
4- Autres produits	1 001 718	
- Autres produits de gestion courante	10 080	
- produits financiers	602 368	
- Autres produits exceptionnels & cession d'immos.	389 270	
I- Total des ressources	13 784 341	
II - Reprises des provisions	67 020	
III - Ressources affectées non utilisées avant 2019	542 704	
IV Variation fonds dédiés collectés auprès du public (T4)		127 972
V - Insuffisance de ressources	85 519	
VI – TOTAL GENERAL (T2+T4)	14 479 584	7 753 774
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 853 520
<i>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31/12/2019 (T7)</i>		1 515 549
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (*)		
TOTAL		

(*) : Évaluation des contributions volontaires en nature : voir point 5.2.D de l'annexe

ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2019

Sommaire

1.	Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	8
1.1.	Positionnement général.....	8
1.2.	Organisation juridique.....	8
2.	Règles et méthodes comptables.....	9
2.1.	Comptabilité générale.....	9
2.2.	Combinaison	10
3.	Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés	11
3.1.	La Fondation ATD Quart Monde.....	11
3.2.	Volontariat International.....	11
3.3.	Le Mouvement ATD Quart Monde	12
3.4.	ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	13
3.5.	Le Mouvement International ATD Quart Monde.....	13
3.6.	L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand	13
3.7.	Travailler et Apprendre Ensemble	14
3.8.	ATD Quart Monde Réunion	14
4.	Commentaires sur les comptes combinés	15
4.1.	Événements significatifs en 2019	15
4.2.	Perspectives 2019.....	15
5.	Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné.....	16
5.1.	Cadre légal	16
5.2.	Règles et méthodes comptables utilisées.....	16
6.	Annexes	20
A.	Immobilisations et amortissements.....	20
B.	Capitaux propres et fonds dédiés	20
C.	Créances.....	20
D.	Dettes.....	20
E.	Comptes courants Associations sœurs.....	20
F.	Valeurs mobilières de placement.....	20
G.	Engagements hors bilan	20
H.	Provisions.....	20

1. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

1.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

1.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend actuellement 8 structures juridiquement autonomes :

- Fondation ATD Quart Monde,
- Mouvement ATD Quart Monde,
- Association Volontariat International ATD Quart Monde, nommée ci-dessous « Volontariat International »,
- Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,
- Mouvement International ATD Quart Monde,
- Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,
- Mouvement ATD Quart Monde Réunion,
- Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité et en particulier du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes annuels des associations et fondations.

Les principes suivants ont été respectés :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions ou/et d'amortissements.

Le compte d'emploi des ressources est établi depuis 2009 en application des dispositions du règlement CRC 2008-12.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

- Dons

Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés à leurs bénéficiaires désignés. Les dons affectés à des projets définis par les donateurs, qui n'ont pas été encore utilisés à la clôture sont enregistrés en « fonds dédiés » avec la contrepartie en charges en « engagements à réaliser »

- Legs

Les legs reçus, quand ils sont destinés à être cédés, sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice de la réalisation de la cession. Les legs reçus de biens immobiliers destinés à être conservés, sont inscrits en « immobilisation » et en « fonds associatifs, legs reçus » au passif du bilan.

2.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

- Agrégation des comptes des 8 structures (liste donnée en 1.2).
- Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.
- Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autres part.
- Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf commentaires CER pour détail de sa construction).

3. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

3.1. La Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD Quart Monde a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des 7 associations du groupe.

La Fondation ATD Quart Monde ayant la responsabilité des **appels à la générosité du public** assume toutes les charges liées à ces appels. Elle rembourse le Mouvement ATD Quart Monde quand celui-ci engage des dépenses pour réaliser ces appels. La Fondation a ainsi remboursé en 2019 les frais engagés par le Mouvement pour les coûts d'appels à la générosité du public et de collecte des dons pour **118 222 €** comprenant des frais de personnel, des frais d'impression, d'affranchissement des reçus fiscaux, de téléphone et 10 % des coûts d'édition du journal Feuille de Route et du site web.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**971 186 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**752 467 €**) ainsi que les versements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; le Mouvement international reçoit les dons affectés à l'action internationale (**21 570 €**) et les dons affectés à l'action dans les pays d'Afrique, d'Asie, de l'Océan Indien, d'Amérique Latine et des Caraïbes (**306 473 €**) ; ATD Quart Monde Réunion (**634 €**) et TAE (**1 732 €**) reçoivent les dons affectés à leur action.

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **269 600 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde et **60 000 €** à TAE.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. **Elle verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

Cette année, la Fondation n'a pas utilisé le fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **464 533 €** (401 087 € pour le Mouvement ATD Quart Monde, 35 500 € pour Noisy-le-Grand, 3 114 € pour TAE et 24 832 € pour ATD Réunion).

3.2. Volontariat International

L'association Volontariat International ATD Quart Monde constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

- Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,
- Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.
- Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Afin de soutenir l'accueil, la formation et l'engagement de volontaires en France et dans le monde, Volontariat International a apporté une subvention liée à cette mission au Mouvement International s'élevant à **600 000 €**.

Au titre de la formation des volontaires, le Mouvement ATD Quart Monde a reversé à Volontariat International un montant de **6 628 €** correspondant à des frais de logement.

3.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **170** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **1 400 000 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Volontariat International pour un montant de **110 866 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien au centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand. A ce titre, il a facturé à Noisy-le-Grand **123 593 €** couvrant la mise à disposition de volontaires (87 179 €), des frais de siège (35 514 €) et des frais de formation (900 €).

Le Mouvement International a remboursé au Mouvement ATD Quart Monde des frais de personnel pour un montant de **1 325 668 €** et sa quote-part d'autres frais pour un total de **18 812 €**.

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. Ils sont donc bien comptabilisés en « personnel extérieur » et non en « charge de personnel ».

3.4. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** était l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale. C'est maintenant le rôle du Mouvement International qui en poursuit ses activités.

Terre et Homme de Demain n'a effectué aucune opération avec les autres entités du groupe.

3.5. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organise les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. En outre, depuis 2018, il reprend les missions de Terre et Homme de Demain en assurant l'envoi de volontaires permanents et le soutien financier et administratif des équipes engagées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

En France, les équipes du Mouvement International sont accueillies sur les sites de Méry-sur-Oise, Pierrelaye et Baillet, qui constituent ce que le Mouvement appelle le « Centre international ».

Pour l'ensemble de ces missions et en supporter les charges, le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **2 300 000 €**.

Le Mouvement International a reçu du Mouvement ATD Quart Monde le remboursement d'un ensemble de frais pour lesquels il avait obtenu des financements pour un montant total de **39 209 €**. Il s'agit pour l'essentiel de l'organisation de sessions internationales, de formation, de frais de l'équipe Europe, du secrétariat des amis et de la librairie.

Les indemnités des volontaires envoyés à l'étranger sont, comme les salaires, versées à Volontariat International qui effectue la redistribution (péréquation). Avec les frais de fin de mission, cela a représenté un versement de **193 620 €**.

La Fondation ATD Quart Monde a remboursé au Mouvement International des frais d'affranchissement s'élevant à **27 075 €**.

3.6. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à

des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

ATD Quart Monde Noisy-le-Grand a reversé **22 224 €** à Volontariat International pour la formation des volontaires.

3.7. Travailler et Apprendre Ensemble

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux.

Il a apporté des prestations (bâtiment, ménage, formation) à ATD Quart Monde Noisy-le-Grand (**60 095 €**) et au Mouvement ATD Quart Monde (**28 273 €**). Il a vendu du matériel informatique au Mouvement International (**1 889 €**).

Il a remboursé **8 056 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre de la mise à disposition de personnel et **1 680 €** pour des achats de livrets en rapport avec son activité (Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée).

Le Mouvement ATD Quart Monde lui a reversé **20 000 €** de mécénat qui lui était affecté.

3.8. ATD Quart Monde Réunion

ATD Quart Monde Réunion est l'association qui porte l'action d'ATD Quart Monde à La Réunion. Elle a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **84 366 €**.

Elle a remboursé **24 324 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre des volontaires permanents mis à disposition par celui-ci pour l'action dans la région.

4. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	43 451 754 €
Total du compte de résultat (charges)	14 479 584 €
Dont résultat de l'exercice (déficit)	- 85 519 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

4.1. Événements significatifs en 2019

- L'année a été marquée par le maintien des ventes et de la collecte de dons au niveau de 2019. Une forte progression des legs a été constatée. Des subventions publiques ont été obtenues pour des programmes transnationaux et pluri-annuels.
- Une plus-value financière a été réalisée en cédant des valeurs mobilières dans un contexte favorable.
- Forte progression des adhésions.
- Diminution significative du mécénat.

4.2. Perspectives 2020

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration de la Fondation n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du Mouvement ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation.

5. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

5.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires et notamment, pour la huitième année consécutive, en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 – 12 et du décret 2009–540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015.

5.2. Règles et méthodes comptables utilisées

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte emplois des ressources :

1) Ressources collectées auprès du public :

- dons manuels non affectés
- dons manuels affectés
- legs et autres libéralités

2) Autres fonds privés :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications,...)
- Partenariat entreprises et mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...) et les autres organismes privés (Fondation, associations...)
- Dons reçus dans un pays étranger et affectés à ce pays.
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires
- loyers encaissés

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.

4) Autres produits :

- autres produits de gestion courante
- produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
- cessions d'immobilisations
- produits exceptionnels

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière:

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. A l'étranger, l'action est réalisée, soit directement par le Mouvement International, notamment en Afrique, Asie, Océan indien, Amérique latine et Caraïbes, ou par la mise à disposition de volontaires permanents, soit indirectement par le soutien à des associations ATD Quart Monde à l'étranger (Europe, Amérique du nord).

2) Frais de recherche de fonds

Appel à la générosité du public:

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent : coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte (coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs) ainsi que 10% du journal mensuel Feuille de Route et des sites web.

Autres fonds privés : une équipe au centre national et au centre international assurant la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...).

Subventions et autres concours publics : une équipe au centre national et, depuis 2015, une équipe au centre international, assurant la recherche et le suivi de subventions et autres concours publics.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et

soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, ATD Quart Monde La Réunion et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Sont isolées dans la rubrique charges exceptionnelles et financières les charges exceptionnelles, les frais et services bancaires, les intérêts d'emprunts et les moins-values sur valeurs mobilières liés à la gestion financière.

4) Dotations aux provisions

(rubrique II des charges du compte d'emploi des ressources)

La dotation aux provisions comprend :

- les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- les provisions pour risques divers et travaux
- la provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Engagements à réaliser sur ressources affectées

(rubrique III des charges du CER)

La fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2019 et non utilisée sur l'exercice est enregistrée dans cette rubrique avec contrepartie en fonds dédiés au passif du bilan.

C. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

- 1) Sont d'abord déduites de la colonne des emplois les recettes issues des subventions, mécénat ou toutes autres recettes affectées non liées à la générosité du public (ventes, participations, produits financiers...).

Ces ressources, dites « hors dons et legs », sont utilisées prioritairement :

- en respectant la volonté des mécènes,
- pour couvrir les frais de fonctionnement
- puis les missions sociales, en France ou à l'étranger selon les missions de chaque entité.

Les ressources « hors dons et legs » ne sont pas utilisées pour la recherche de fonds.

- 2) L'utilisation des ressources issues de la générosité du public est obtenue par soustraction de l'utilisation des ressources « hors dons et legs ».

Les subventions versées en Amérique du Nord étant financées par les produits financiers et éventuellement les legs ou les réserves, et non par les dons ou le mécénat, il est vérifié que les produits financiers et les legs couvrent bien ces subventions.

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non

utilisées au 31 décembre ne peut être inférieur à celui inscrit dans le CER de la Fondation ATD Quart Monde.

3) Traitement des immobilisations

ATD Quart Monde pourra décider de financer par la générosité du public certaines immobilisations. Les immobilisations acquises avant le premier janvier 2009 ne sont pas considérées comme financées par la générosité du public.

D. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Nous faisons le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle ou citoyenne. Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en termes d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Près de 8 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

6. Annexes

- A. Immobilisations et amortissements
- B. Capitaux propres et fonds dédiés
- C. Créances
- D. Dettes
- E. Comptes courants Associations sœurs
- F. Valeurs mobilières de placement
- G. Engagements hors bilan
- H. Provisions

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

		A nouveau	Acquisitions	Cessions	Total fin d'exercice
2080	<i>Immobilisations incorporelles</i>	327 219			327 219
2110	Terrains	2 375 793	130 501	58 000	2 448 294
2136	Constructions	28 665 799	266 164	232 000	28 793 458
2150	Outillage	290 593	13 571		304 163
2180	Matériel informatique	365 063	4 796	1 572	368 287
2181	Aménagements	1 335 656	56 952	16 651	1 375 957
2182	Matériel de transport	338 699	3	21 953	316 750
2183	Matériel de bureau	23 703			23 703
	<i>Total immob. corporelles</i>	33 395 306	471 987	330 175	33 630 612
2310	<i>Immobilisations en cours</i>	386 028	991 819		1 284 353
	TOTAL	34 108 552	1 463 806	330 175	35 242 183

Amortissements des immobilisations

		à nouveau	dotation	reprise	Total fin d'exercice
2080	<i>Immobilisations incorporelles</i>	314 213	7 634		321 847
2110	Terrains				
2136	Constructions	13 983 183	1 033 818	64 819	14 952 182
2150	Outillage	248 270	15 307		263 578
2180	Matériel informatique	306 227	30 528	255	336 499
2181	Aménagements	1 157 230	70 252	11 081	1 216 401
2182	Matériel de transport	255 085	19 691	21 953	252 823
2183	Matériel de bureau	18 822			18 822
	<i>Total immob. corporelles</i>	15 968 816	1 169 596	98 108	17 040 304
2310	<i>Immobilisations en cours</i>				
	TOTAL	16 283 029	1 177 230	98 108	17 362 151

B. Capitaux propres et fonds dédiés

Fonds propres	Montant fin 2018 avant affectation du résultat	+	-	Montant fin 2019 avant affectation du résultat
Dotation initiale	1 296 970	0	0	1 296 970
Fonds associatif et dons investis	11 713 861	410 413	107 988	12 016 286
Réserves	20 078 454	4 266	243 539	19 839 181
Report à nouveau	4 359 472	-37 984	337 182	3 984 306
Total	37 448 758	376 694	688 709	37 136 743

Affectation résultat 2018

	Montant fin 2018	+	-	Montant fin 2019
Subventions investissements	1 877 351	170 000	2 961	2 044 390
Provisions réglementées	176 292	637	0	176 929

Fonds dédiés	Montant fin 2018	+	-	Montant fin 2019
Fonds provenant de l'appel à la générosité du public	759 391		127 972	631 419
Autres fonds dédiés	1 285 845	18 582	414 732	889 694
Total	2 045 236	18 582	542 704	1 521 113

C. Etat des créances

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	0	0	
Cautions	75 846	73 816	2 030
Provision financière	-2 000		-2 000
Avances, dépôts et cautionnements	73 846	73 816	30
Subventions à recevoir	1 656 260	1 324 129	332 132
Comptes courants associations sœurs	1 987	1 987	0
Produits à recevoir	735 449	735 449	0
Charges constatées d'avance	48 287	48 287	0
Produits à recevoir et charges d'avances	783 736	783 736	0
Fournisseurs débiteurs	61 252	61 252	0
Débiteurs divers	61 723	61 723	0
Personnel débiteur (42)	4 689	4 689	0
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	42 668	42 668	0
Clients	98 927	98 927	0
Dépréciation de compte de tiers	-41 633	-41 633	0
Autres créances	227 627	-272 373	500 000
Total	2 745 455	1 911 293	834 162

D. Etat des dettes

Dettes	Montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	67 236	7 865	30 933	28 438
Associations sœurs	98 853	98 853	-	
Dettes à court terme	1 105 023			
Dépôts et cautions	190	190	-	
Fournisseurs	399 694	399 694	-	
Frais de Personnel à payer	318 896	318 896	-	
Etat	51 680	51 680	-	
Fonds en dépôt	25 000	25 000	-	
Créditeurs divers	56 409	56 409	-	
Charges à payer	60 673	60 673	-	
dettes fiscales et sociales	192 480	192 480	-	
Produits constatés d'avance	1 309 512	1 309 512	-	
TOTAL	2 580 624	1 211 741	30 933	28 438

E. Comptes courants Association sœurs

Associations	Micard		Belgique		Suisse		La Réunion		Total	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit					Débit	Crédit
Volontariat		10 019	1 907						1 907	10 019
Mvt ATD QM		23 105								23 105
Terre et Homme										
Fondation		30 257								30 257
Noisy	80								80	
Mvt International		35 472		-						35 472
La Réunion										
TAE										
Total	80	98 853	1 907	-	-	-	-	-	1 987	98 853

F. Valeurs mobilières de placement

		Valeur initiale des placements	Provisions cumulées	Valeur nette comptable	Valeur Boursière
Fondation	ATD fonds	11 207 328		11 207 328	14 131 239
	Contrat capital.	1 000 000		1 000 000	1 000 000
	Autres	2 448	35	2 413	2 413
Volontariat	ATD fonds	3 162 193	2 044	3 160 149	3 442 308
	Autres	5 503	77	5 426	5 426
Noisy	ATD fonds			0	
	Autres	261 052		261 052	261 052
Total	ATD Fonds	14 369 521	2 044	14 367 477	17 573 547
	Contrat capital.	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
	Total Autres	269 002	111	268 891	268 891
	Total	15 638 523	2 155	15 636 368	17 842 438

En 2019, Le Mouvement International a vendu ses valeurs mobilières.

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus values latente	Fondation	2 923 911
	Volontariat	282 159
	Total	3 206 070

G. Engagements hors bilan

Engagements reçus

30 legs acceptés et non soldés, dont le règlement des successions est en cours, pour un montant estimé à 2 822K€ au 31/12/2019.

21 nouveaux legs reçus pendant l'exercice 2019 pour un montant de 3 785 K€

Des augmentations notifiées sur d'anciens legs pour un montant de 337 k€.

Stock au 31/12/2018 :	877 K€
Nouveaux legs 2019 :	3 785 K€
Ajust anciens legs:	337 K€
Legs encaissés en 2019 :	-2 177 K€
Stock au 31/12/2019 :	2 822 K€

Engagements donnés

Retraite des personnels :	18 124 €	Fondation :	979 €
		Mvt France :	17 145 €

H. Etat des provisions

Nature des provisions / associations	Situation au 31/12/2018	Reprises 2019	Dotations 2019	Situation au 31/12/2019
Provisions pour dépréciation des stocks				
Mouvement ATD Quart Monde	26 783	26 783	39 213	39 213
Total	26 783	26 783	39 213	39 213
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Mouvement ATD Quart Monde	11 950			11 950
Noisy	10 710		10 710	21 420
TAE	0		8 263	8 263
Total	22 660		18 973	41 633
Noisy Dépréciation des autres comptes débiteurs	8 832	4 420		4 412
Provisions pour dépréciation des immobilisations				
Noisy : provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 000			2 000
Total	2 000			2 000
Provisions réglementées				
Noisy	176 292		637	176 929
Total	176 292		637	176 929
Provisions pour risques et charges				
Mouvement ATD Quart Monde			18 000	18 000
Noisy	49 451	903	7 372	55 920
TAE	3 553			3 553
Total	53 004	903	25 372	77 473
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières	68	68	35	35
Fondation	7 236	5 133	18	2 121
Volontariat	29 713	29 713		0
Mouvement international	37 017	34 915	53	2 155
Total				
TOTAL	317 756	62 600	84 248	339 403